



Tunis le 06 juin 2018

## Projet « Bibliothèques pour Tous »

### 140 bibliothèques scolaires primaires rurales

**« Consolider les conditions de l'accès à la connaissance et aux savoirs auxquels tous les enfants tunisiens devraient avoir droit » !!**

L'ONG Biblionef, 1<sup>ère</sup> ONG étrangère à avoir signé une convention de partenariat cadre de 3 ans, renouvelable, avec le Ministère de L'Éducation tunisien, lui autorisant l'accès à toutes les écoles de Tunisie, pour la mise en œuvre de son projet « Bibliothèques pour Tous » travaille, en étroite collaboration avec des partenaires associatifs de la société civile, à la création de **140** bibliothèques dans des écoles publiques rurales et défavorisées des **24** gouvernorats de Tunisie.

**L'objectif principal** du projet consiste à multiplier l'accès aux livres dans les écoles primaires et rurales de tous les gouvernorats de Tunisie, afin de créer une vraie dynamique autour de la lecture, susciter l'intérêt des enfants et des adolescents, les amener à intégrer la lecture dans leurs activités régulières, leur ouvrir les portes de l'imaginaire et du rêve, leur donner des clés pour leur avenir, les aider à construire les bases d'un savoir et d'une connaissance auxquels tout être humain à droit et parfaire leur niveau de français.

Au-delà d'apporter en **4** ans, plus de **70 000 livres** de littérature jeunesse, neufs et choisis, issus de sa coopération unique avec les plus grands éditeurs français, et grâce au mécénat financier d'une fondation européenne, l'ONG Biblionef, après avoir formé le bibliothécaire en charge de l'animation de ce lieu d'éveil, dote chacune de ces petites bibliothèques d'outils informatiques équipés de l'application BIBLIO'NET, permettant aussi bien la gestion au quotidien des prêts aux élèves que la mise en ligne du site web de la bibliothèque de l'école.

S'ajoutent à cela toutes sortes de possibilités dont **l'accès gratuit et illimité** aux fonds des médiathèques en ligne de partenaires aussi réputés que la Bibliothèque Nationale de France, la médiathèque de l'Institut français de Tunis, la médiathèque du Conservatoire National de Musique de Paris, la médiathèque de la Cité Internationale de l'Image et de la Bande dessinée à Angoulême.

## Une Méthodologie éprouvée en 6 actes :

### 1<sup>er</sup> acte :

- ⇒ Identification par chacun des partenaires associatifs de Biblionef, d'une école ou d'un collège, qui répond aux critères de sélection et qui, éventuellement, fait partie des écoles ou collèges dits « prioritaires » dans la liste produite pour chaque gouvernorat par le ministère de l'Éducation.
- ⇒ Le partenaire associatif, qui assurera la création de l'espace bibliothèque, prépare et instruit un dossier complet afin de le transmettre à Biblionef pour accord, grâce au formulaire de soumission de projet communiqué par l'ONG.

### 2<sup>ème</sup> Acte :

- ⇒ Biblionef en étroite collaboration avec le partenaire associatif fera assurer la formation du bibliothécaire
  - Biblionef lui fournira au moins un ordinateur pour lui permettre d'accéder à l'application « BIBLIO'NET » spécialement développée pour le projet,

### 3<sup>ème</sup> Acte :

- ⇒ Après que le lieu d'accueil de la bibliothèque a été finalisé, le bibliothécaire formé, le matériel informatique installé et connecté, le lieu sécurisé, Le bibliothécaire, voire les professeurs de français de l'école concernée, pourront faire le choix de la première dotation de livres directement au Centre de Ressources de Biblionef 67 rue Alain Savary à Tunis s'ils peuvent s'y rendre. Pour ceux qui en sont trop éloignés, un accompagnement approprié pour la sélection des livres leur sera proposé.
  - Cette 1<sup>ère</sup> dotation sera d'un nombre de livres au moins égal au double du nombre d'élèves présents dans l'école.

### 4<sup>ème</sup> Acte :

- ⇒ A réception des livres dans l'école, la bibliothèque sera « activée » et le partenaire associatif, aidé par le responsable du bureau Biblionef Tunisie s'assurera de l'ouverture des « comptes » élèves.
  - Cette action est primordiale, car elle conditionne la création du « Passeport de Lecture » de chacun des élèves.

### 5<sup>ème</sup> Acte :

- ⇒ Mise en œuvre des activités et animations pour faire vivre les bibliothèques :
  - En étroite collaboration avec le responsable du bureau Biblionef-Tunisie, le partenaire associatif prendra en charge la mise en œuvre d'activités d'éveil régulières au sein de l'espace Bibliothèque de chaque école sous sa responsabilité.
- ⇒ Ses activités et animations sont indispensables et donc prioritaires pour atteindre les objectifs du projet : développer la pratique de la lecture et améliorer la pratique de la langue française.
  - Ce sont des activités d'éveil, en classe, parascolaires ou encore périscolaires de type :
    - Ateliers de lecture / écriture / des adultes lisent aux enfants/ des grands lisent aux plus petits...théâtralisation de textes, scènes...
    - Concours de lecture, Rallye lecture
    - Organisation d'expositions autour de thématiques de livres encyclopédiques
    - Jeux autour de la lecture.

- Etc...

#### Activités annexes

- Activités Arts Plastiques (dessin, modelage, peinture, collages, etc.
  - Musique
  - Expressions corporelles : Danse traditionnelle, classique, moderne, etc.
  - École d'été
  - Club d'enfants, pour accueillir ceux-ci en dehors des heures de classe voire le week-end
  - Etc.
- ⇒ Tout comme pour l'obtention de l'accord préalable au démarrage d'un nouveau projet de bibliothèque, le partenaire associatif de Biblionef, après avoir identifié des associations locales ou personnalités à même d'assumer régulièrement la conduite d'une activité au niveau du gouvernorat, présentera conjointement avec celle-ci, au responsable du bureau Biblionef-Tunisie, un document décrivant précisément l'action :
- À l'étude de ce dossier Biblionef décidera ou non, s'il y a lieu, de cofinancer l'activité

#### 6<sup>ème</sup> Acte :

- ⇒ Reporting :
- **Une fois par mois au moins**, le partenaire associatif s'engage à fournir au responsable du bureau Biblionef-Tunisie, un état des lieux précis et mesurable de la pertinence des actions qu'il aura conduites, conformément à ses engagements au projet, et ce, pour chaque école dont il a la responsabilité.
  - **Il est à noter** que la mise en place de l'outil BIBLIO'NET, spécialement développé par Biblionef pour simplifier la conduite du projet dans chaque école, permettra au partenaire associatif d'extraire très facilement plus de 80% des éléments constitutifs du reporting cible défini par Biblionef.

Il est à noter que la **parfaite modélisation**, selon cette méthodologie, du **1<sup>er</sup> projet** initié avec chacun de nos partenaires associatifs **conditionne** l'ouverture du **second** projet.

**Et combien d'autres jeunes tunisiens demain encore, grâce à vous ?**

**Rejoignez-nous.**

#### Contacts :



**Dominique Pace**

Fondatrice et Directrice Générale

[Dominique.pace@biblionef.com](mailto:Dominique.pace@biblionef.com)

+ 33 6 63 18 16 39 (WhatsApp)



Administrateur, en charge des projets tunisien

[phf@biblionef.com](mailto:phf@biblionef.com)

+ 216 50 67 93 14